

Procès-verbal de la réunion du CA du 23 juin 2014

approuvé

Présents :

<i>Josette Neunez</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Anne-Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Courants d'âges</i>
<i>Florence Lebailly</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Hubert Preiser</i>	<i>Fédération Indépendante des Seniors</i>
<i>Arlette Crapez Nizot</i>	<i>Aînés solidarité Europe</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Aînés solidarité Europe</i>
<i>Jean Gengler</i>	<i>Infor Homes Wallonie</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Dominique Blondeel</i>	<i>Infor Homes Wallonie</i>
<i>Maryse Dauvin</i>	<i>Fédération Indépendante des Seniors</i>
<i>Gilbert Lonnoy</i>	<i>FGTB Seniors</i>

Excusés :

<i>Anne Jaumotte</i>	<i>Aînés ECOLO</i>	<i>Patrick Feltesse</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Bernard Toubeau</i>	<i>Espace Seniors</i>	<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>		

Absents :

Confédération des Seniors Socialistes

Invitée :

Kiriaki Karpitsaris Secrétaire administrative

1. Approbation du PV du CA du 20 janvier 2014 :

Le CA approuve le PV de la réunion du CA du 10 mars 2014.

2. Présentation du rapport d'activités 2013 :

François présente le projet de rapport d'activités 2013. Le contenu « léger » du rapport de 2012 est rappelé et a donc été palié cette année.

Suite à la lecture du rapport d'activités 2013, des corrections ont été apportées à certaines formulations et d'autres éléments ont été proposés :

- Ajouter des annexes au rapport :
 - La liste des associations membres de la CAS,
 - La production de la Commission citoyenneté,
 - La boîte à outils des CCCA.
- Supprimer le point sur l'engagement d'un chargé de projet à mi-temps,
- Insérer un point sur l'envie de la CAS d'augmenter son « réseau ».

Après ces modifications, le rapport d'activité 2013 est approuvé.

3. Présentation du rapport financier 2013 et du budget 2014 :

Anne-Marie a préparé 3 projets de documents comptables qu'elle présente : le compte de résultats 2013, le bilan 2013 et budget 2014.

Afin de préparer ces éléments comptables, Anne-Marie ne disposait que des duplicata des extraits 2013 et des comptes annuels 2012 faits par Monsieur Stampetta.

a. Compte de résultats 2013 :

Le compte de résultats reprend l'ensemble de dépenses effectuées par la CAS selon le plan comptable de la Communauté française. Quatre transactions n'étaient pas justifiées mais trois d'entre elles l'ont finalement été après vérification. Il ne reste qu'un montant de 12,62€ à justifier dont la communication était « achat CAS ».

b. Bilan 2013 :

Le bilan 2013 ne peut être fait sans l'accès aux extraits de compte de la CAS. Les seules données qui ont pu être complétées sont les amortissements de l'ordinateur de la CAS.

c. Budget 2014 :

Le budget proposé est basé sur le budget précédemment proposé par François. Un doute est survenu quant au subside de 20.000,00€.

D'après le courrier confirmant les subsides, 10.000,00€ étaient avancés et les 10.000,00€ suivant étaient versés après rentrée du rapport. Or, Anne-Marie n'était pas en mesure de vérifier le versement de la seconde tranche de 10.000,00€ bien qu'elle ait été reprise dans le budget. La vérification devra être faite dès qu'elle aura accès aux extraits de compte de la CAS.

Après discussion, il est demandé d'insérer une partie « provision frais divers » dans le budget.

Le CA décide qu'une présentation globale des comptes sera rendue sans faire la distinction entre la Communauté française et la Région wallonne : le bilan 2013 et le compte de résultat provisoire et non validé par les vérificateurs sera envoyé pour le 30 juin avec une lettre justifiant de ces comptes incomplets et non-validés dans l'attente des documents comptables.

Anne-Marie propose un autre document afin de prévoir le bilan comptable sur 3 ans. Ce document reprendrait les montants prévus dans le budget de l'année et le bilan pour 3 années afin de mettre en avant les dépenses prévues et les dépenses réelles d'années en années.

Bien que l'idée proposée soit intéressante, elle n'est pas une priorité pour le moment. La proposition sera refaite après la résolution du problème des comptes de la CAS.

Suite au rappel des démarches effectuées afin récupérer les documents de la CAS auprès de Monsieur Sanpo, le CA décide de faire appel à un Huissier de Justice.

Hubert Preiser est chargé de rédiger un projet de mise en demeure qui devra être complété et envoyé à un huissier de justice afin qu'il se rende au domicile de Monsieur Sanpo, lui réclame les documents et fasse acter sa réponse.

4. Membres de l'AG : état des lieux

La C2S ayant donné sa démission, une vérification du caractère pluraliste de la CAS est de mise.

Bien que l'équilibre politique au sein des membres de la CAS soit toujours respecté, il faut envisager de rechercher un nouveau membre dans les rangs de la famille socialiste.

5. Commissions de la CAS

Un tour de table est fait pour présenter l'avancement des commissions. Certaines doivent encore être lancées.

Dominique Blondeel, à la tête de la Commission Citoyenneté présente le travail de sa commission et annonce les thématiques encore à développer. (2/5 de développées).

6. Projet 2014-2015

A. Le mémorandum de la CAS :

Le mémorandum est présenté, partiellement terminé. Les membres du CA recevront la version définitive en date du 27 juin 2014 pour, avis, modification et approbation avant envoi aux formateurs.

B. Les 10 ans de la CAS :

Un colloque pour les 10 ans de la CAS est présenté aux membres du CA :

Les membres du bureau proposent de mettre en place un Colloque le vendredi 21 novembre 2014 afin de présenter la CAS et de faire part de ses travaux et implications dans le bien être des seniors.

Quatre thèmes seront abordés en fonction des Commissions. L'idéal serait de consacrer 30 minutes de présentation et 30 minutes de débats par thème avec des invités.

Déroulement du colloque :

- 09.00-9h30 : café et biscuits
- 09.30-10.00 : accueil et introduction
- 10.00-11.00 : thème 1
- 11.00-12.00 : thème 2
- 12.00-13.30 : lunch assis
- 13.30-14.30 : thème 3
- 14.30-15.30 : thème 4
- 15.30-16.30 : conclusions, drink, gâteaux, etc.

Les intervenants proposés sont : (sous réserve d'acceptation de leur part et de l'aspect financier de leur intervention)

- Aïda Greoli pour le thème « santé »
- Michel Billé et Jean-Jacques Amyot pour le thème « citoyenneté »
- Gaëlle Gallet pour le thème « lieux de vie ».

Les invités au Colloque seront les CCCA, les Associations membres, les Associations de Seniors de Wallonie et de Bruxelles et les représentants politiques avec lesquels la CAS est en contact. (Ceux-ci seraient invités pour les conclusions et le drink de fin)

7. Divers

A. Rapport sur les pensions :

Afin de réagir au rapport sur les pensions paru dans la presse le 16 juin 2014, il avait été proposé de réagir immédiatement par un communiqué de presse. Faute de temps et de moyen, la CAS n'a pas été en mesure de le faire mais propose de réactiver la Commission sur les Revenus afin de proposer un travail qui sera donc en lien avec l'actualité du moment.

La politique à adopter quant aux communiqués de presse doit être débattue en CA et des règles claires devront être adoptées.

B. Composition du Bureau :

Une précision est faite quant à la composition du Bureau lors des réunions :

<p>Le CA décide que le Bureau, lors de ses réunions, se compose de la Présidente, de la Vice-Présidente, de la Trésorière et du Secrétaire. Les adjoints ne doivent être présents qu'en cas d'absence de la Trésorière ou du Secrétaire.</p>
--